Ref. formation 202312209475

Pack titre TFP APS - SSIAP 1 et H0B0 H0V

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

FORMATIONS SOLUTIONS SERVICES
lucie grenot
07.88.38.23.86
contact@formationsolutions.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titre professionnelle d'agent de prévention et de sécurité permet de justifier de l'aptitude professionnelle pour l'obtention de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité délivrée par le CNAPS. L'agent de sécurité a pour mission d'assurer la protection des personnes, des marchandises, des locaux, des équipements ou installations électriques d'une entreprise. L'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes prévient des risques incendie et intervient dans l'organisation des secours et la prise en charge des personnes en cas d'incendie. Les objectifs maitriser les compétences nécessaires de l'emploi d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes. La formation Habilitation Electrique H0 B0 H0V permet d'effectuer des opérations d'ordre non électrique en toute sécurité dans un environnement comportant des risques de chocs électriques, et toutes personnes devant pénétrer dans des locaux d'accès réservés aux électriciens, mais pour des travaux non-électriques. Les objectifs sont qu'à la fin de la formation le stagiaire doit être capable de prévenir des risques liés à son activité, d'assurer sa sécurité ainsi que celle de la/ou les victimes et celle des éventuels témoins.

Contenu et modalités d'organisation

Contenu de la formation SOCLE de Base : UV 1 – Module Secourisme 14 heures Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail SOCLE de Base : UV 2 – Module environnement juridique 16 heures Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires SOCLE de Base : UV 3 – Module gestion des conflits 5 heures Etre capable d'analyser les comportements conflictuels Etre capable de résoudre un conflit SOCLE de Base : UV 4 – Module stratégique, 6 heures Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes Réaliser une remontée d'informations SPÉCIALITÉ AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ 134 heures Module environnement juridique, 5 heures (complément avec le tronc commun) Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires Connaître : Sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du CSI précitées Savoir faire : La mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal Connaître les dispositions utiles du code pénal Etre capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche Connaître la législation relative : Convention Collective Nationale 3196 / code APE 8010Z Etre capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal Module gestion des conflits, 9 heures (complément avec le tronc commun) Etre capable d'analyser les comportements conflictuels. Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle Connaître : Évaluation de la dangerosité du conflit Savoir gérer le conflit ; Savoir gérer les conséquences du conflit. Savoir faire : Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité Module stratégique, 2 heures (complément avec le tronc commun) Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes Réaliser une remontée

…

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***
Commentaires sur la parcours personnalisable **les semaines sont basé sur des journées de 08h partagé entre cours pratiques et théories**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique H0 chargé de travaux d'ordre non électrique, haute tension - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique B0 chargé de travaux d'ordre non électrique, basse tension - *Sans niveau spécifique*
Agent de prévention et de sécurité - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)*

Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

A l'issu du parcours l'apprenant peut obtenir sa carte professionnel et intégrer emploi et/ou choisir de se spécialiser

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00423301	du 01/12/2023 au 31/12/2025	Artigues-près-Bordeaux (33)	FORMATIONS SOLUTIONS SERVICES			FPC